

SAINT-LÉON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil dix, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LEON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr LAFAYE Christian, Maire.

Date de la convocation : 15 Novembre 2010

Présents : Mr LAFAYE Christian – Mme FRADIN Claudine – Mr LAURENT Jean – Mr VIROT Christian – Mr TALON Laurent – Mr PICARD Lucien – Mr PACAUD Thierry – Mr FONTAINE Serge – Mr NAFFETAS Thierry – Mme VIALLET Laurence

Excusés : Mr DEVAUX Frédéric – Mr CHAMPIN Walter – Mme DEVAUX Brigitte – Mr FIZZAROTTI Emmanuel

Secrétaire : Mr LAURENT Jean

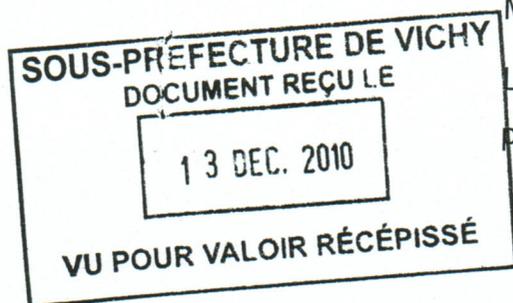
Monsieur le Maire explique que la RCEA traverse le Département de l'Allier. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2X2 voies. Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès. Un débat public national est mis en place par l'Etat depuis le 04 novembre 2010. Il prévoit la mise à niveau à 2X2 voies de la RCEA par une concession autoroutière. Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal délibère sur ce projet.

R.C.E.A. :

**CONCESSION
AUTOROUTIERE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.



Certifié Exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou Notifié
Le



Pour Extrait Certifié conforme
Le Maire,